



S'inscrire à la newsletter

ZOOM

## Les feux au vert pour les hôpitaux de proximité



**La commission spécialisée de l'offre de soins, organe consultatif réunissant les acteurs de la santé, a examiné dans le détail le projet de création d'une activité de médecine H24 dans les trois CDPS de Maripasoula, Grand-Santi et Saint-Georges, mardi. Au vu des garanties apportées par le CH de Cayenne, et de l'avis technique favorable de l'ARS, la commission a approuvé à l'unanimité ce projet. Ces CDPS vont donc pouvoir bientôt fonctionner comme de vrais (petits) hôpitaux, avec le personnel et le plateau technique nécessaires. Le CH de Cayenne se donne huit mois pour les ouvrir. Les hôpitaux de proximité et les CDPS s'affirmeront dès lors encore plus comme le « quatrième pilier » du futur CHRU de Guyane.**

Le projet de CHRU de Guyane se concrétise un peu plus. Mardi, les membres de la commission spécialisée de l'offre de soins (Csos), instance réglementaire réunissant les acteurs de la santé, a approuvé à l'unanimité la demande d'autorisation de médecine formulée pour les trois centres délocalisés de prévention et de soins (CDPS) de Maripasoula, Grand-Santi et Saint-Georges. La directrice générale de l'ARS va donc pouvoir officiellement autoriser ces trois nouvelles implantations d'activité de médecine hospitalière, puis leur accorder le label « hôpital de proximité ». Il s'agit d'un projet majeur pour l'offre de soins en Guyane et une des premières concrétisations du projet de CHU de Guyane.

Mardi puis mercredi devant les membres du comité de pilotage du CHRU, Amandine Papin, directrice générale adjointe du centre hospitalier de Cayenne et directrice déléguée aux CDPS, a expliqué le projet en détail et indiqué que le CHC se donne dès lors huit mois pour réaliser cette transformation. L'objectif est de « les ouvrir mi-2023 et, en tout cas, courant 2023 ». « On ne peut que se réjouir de voir que ça a très bien avancé, a souligné Gabriel Serville, le président de la Collectivité territoriale (CTG) mercredi lors de la réunion du comité de pilotage du CHU. J'espère que tout cela va continuer sur cette belle voie. »



Ces hôpitaux de proximité bénéficieront d'un accueil patient rénové et mis aux normes hospitalières, d'un plateau médico-technique (imagerie, biologie, antenne de pharmacie à usage intérieur), d'un accueil des urgences adultes, enfants et gynécologiques 24/24, d'une unité d'hospitalisation de médecine de 8 lits à Maripasoula, et 6 à Grand-Santi et Saint-Georges, de consultations spécialisées sur place et en télémédecine, et d'un doublement des moyens de prévention et d'aller-vers ([\*\*lire la Lettre pro du 26 juillet\*\*](#)).

Pour y parvenir, les chantiers sont multiples. Au début du mois, la troisième réunion du comité technique des hôpitaux de proximité a permis de parler des équipements avec Georges Elfort et Félix Dada, maires de Saint-Georges et Grand-Santi, ainsi que Bruno Apouyou, président du Grand Conseil coutumier : infrastructures numériques nécessaires à l'installation des professionnels et au développement de la télémédecine dans les trois communes, besoins de logements et de transport. A chaque fois, ce sont une trentaine de professionnels supplémentaires – soit un doublement des effectifs – qui y travailleront. « Nous réalisons un recensement des besoins de logements, ainsi qu'une étude pour déterminer quelle est la meilleure politique immobilière : continuer de louer ou acheter ? », a indiqué Amandine Papin aux élus. Si Maripasoula semble en mesure de les accueillir, la situation est plus tendue à Grand-Santi et à Saint-Georges.

Les membres du comité technique des hôpitaux de proximité et du comité de pilotage du CHU ont posé de nombreuses questions sur les bâtiments. Dans une première phase, les activités aiguës seront localisées dans les bâtiments existants, « avec un environnement technique, médical, soignant et hôtelier upgradé aux normes hospitalières ». Les activités périphériques (bureaux, support et imagerie) seront installées dans des extensions modulaires. A ceux qui souhaitent que les hôpitaux de proximité se traduisent en nouveaux bâtiments ou à ceux qui craignent que les locaux actuels ne deviennent obsolètes à court terme, Amandine Papin a assuré que le CHC « planche d'ores et déjà sur la reconstruction ou l'extension des hôpitaux de proximité et sur une augmentation du capacitaire » pour 2026. A Saint-Georges, par exemple, un terrain sera prochainement à l'étude pour une reconstruction.

En décembre, les membres du comité techniques des hôpitaux de proximité se réuniront à nouveau. Cette fois-ci, il sera question de la manière de fluidifier les parcours patients. Cela passe par un renforcement de l'accueil dans ces futurs établissements ainsi qu'un travail sur l'ouverture des droits sociaux des patients. Lors de ce même comité technique, il sera question de la création de centres périnataux de proximité. Un projet commun est en cours d'élaboration avec les centre de la Protection maternelle et infantile (PMI), puis avec le réseau Périnat, le secteur associatif et la médecine scolaire. « J'espère qu'on va réussir à tenir les délais, concluait Georges Elfort, en

début de mois. Si tout le monde s'y met, on réussira à sortir quelque chose de très bon. D'abord des soins à mettre en place, puis des infrastructures pour les quinze à vingt prochaines années. »



## EN BREF

### ◆ La papillonite irrite Kourou



Les papillons cendres ont fait leur apparition, à Kourou, et ont pullulé à partir de mercredi soir. Sans surprise puisque leurs chenilles étaient visibles depuis plusieurs semaines. Dans la nuit de mercredi à hier, douze personnes, soit 20 % de l'activité de la nuit, se sont présentées aux urgences du CHK en raison de démangeaisons.

« Ce sont des personnes qui étaient inquiètes, qui venaient toutes de Kourou, relate le Dr Mosa Tsaféhy, chef des urgences. On leur donne un traitement antihistaminique et on leur suggère de prendre un bain. On rappelle les recommandations : éviter les sources lumineuses la nuit, ne pas faire sécher ses vêtements dehors. »



A la pharmacie de l'Anse, Claire Trouvé, docteur en pharmacie, a constaté d'abord quelques cas « épars » la semaine dernière.

L'afflux est survenu mercredi, après la fermeture, la pharmacie étant de garde cette nuit-là. « Une dizaine de personnes sont venues dans la soirée, puis deux ou trois dans la nuit. » Hier matin, le rythme ne s'est pas démenti, avec une quinzaine de victimes des papillons cendres qui sont venus dans l'officine. Outre les conseils d'usage, la pharmacie leur propose des antihistaminiques délivrés sans ordonnance (à partir de 6 ans), de la lotion de Foucauld (à partir de 3 ans). « Cela signifie qu'avec un nourrisson, il faut consulter. Certaines personnes nous demandent également des gels douche ou de crèmes antidémangeaison », poursuit la pharmacienne. Les désagréments liés aux papillons cendres risquent de durer plusieurs jours, voire semaines.

### ◆ 89 internes pour le nouveau semestre

La Guyane accueillera 89 internes pour le semestre qui démarre mardi, contre 88 actuellement. Dans le détail, il s'agit de

- 61 internes de phase socle ou approfondissement,
- 8 docteurs juniors (phase consolidation)
- 20 interCHU.

Ils seront notamment 74 au CHC, 2 au CHK, 4 au Chog, 6 en stage ambulatoire (Saspas) ; 14 en maladies infectieuses et tropicales, 9 en pédiatrie, 8 en gynécologie-obstétrique, 7 au Samu et aux urgences, 6 en dermatologie et aux urgences pédiatriques...

### ◆ Journée Régionale de Veille Sanitaire le 14 novembre



L'ARS organise sa Journée Régionale de Veille Sanitaire, le 14 novembre à Cayenne. Elle se déroule au Grand Hôtel Montabo, de 9 heures à 17 heures. Les professionnels de santé peuvent y assister sur place (places limitées) ou à distance.

La matinée sera consacrée au signalement sanitaire et l'importance de le faire : ce que sont le signalement et la veille sanitaire, la feuille de route régionale de veille et sécurité sanitaire 2023-2025, le point focal régional, le traitement opéré au niveau national des signalements. L'après-midi, il sera question des risques d'émergence et de réémergence de maladies infectieuses et de la manière de s'organiser. La deuxième partie de la journée sera consacrée au nouveau dispositif de surveillance des arboviroses en Guyane et aux capacités diagnostiques des laboratoires.



Inscriptions : <https://forms.gle/pcwyku7ctDQJ8vEm9> ou en flashant le QR Code ci-contre.

Renseignements : [ars-guyane-veille-sanitaire@ars.sante.fr](mailto:ars-guyane-veille-sanitaire@ars.sante.fr) ou [05 94 25 72 10](tel:0594257210).

### ♦ En Guyane, davantage d'épuisement et de symptômes évocateurs de dépression et/ou d'anxiété chez les professionnels de la santé opposés à l'obligation vaccinale



Le Centre d'Investigation Clinique (CIC-Inserm 1424, CHC) a mené, en début d'année, l'étude Oblivac, sur la perception de l'obligation vaccinale. Le questionnaire avait été adressé à tous les professionnels du secteur de la santé de Guyane. Au total, 502 d'entre eux ont répondu. Il s'agissait majoritairement de femmes (70 %), de professionnels originaires de l'Hexagone (57,8 %), de professionnels médicaux (39 %) ou paramédicaux (40 %). Cette étude, réalisée par deux internes pour leur thèse de médecine, Aline de Lignières et Xavier Charléty, était encadrée par les Dr Nicolas

Vignier et Maylis Douine.

Une très large majorité des répondants est favorable à la vaccination en général (83,7 %), aux obligations vaccinales des enfants de moins de 2 ans (83,7 %) et aux obligations vaccinales des soignants hors Covid-19 (88,1 %). Un peu moins d'un tiers se dit défavorable à la vaccination contre le Covid-19. Un tiers perçoit moins d'intérêt dans la vaccination dans le contexte de circulation d'un variant plus contagieux mais moins virulent comme omicron.

Une majorité (60,3 %) est favorable à l'obligation vaccinale sans condition (46,3 %) ou avec condition (professions à risque, mode d'exercice, santé du professionnel, 14 %). Il s'agit en majorité de médecins, nés dans l'Hexagone ou à risque de forme grave. Et 37,7 % y sont défavorables. En majorité des femmes, des professionnels nés en Guyane ou aux Antilles, dont l'ancienneté est supérieure à cinq ans.

Parmi les arguments cités par les premiers : la protection collective, le devoir d'exemplarité des soignants, l'efficacité de la vaccination, la balance bénéfico-risque positive, la protection du système de santé... Les opposants mettent en avant le respect de la liberté individuelle, leur crainte d'effets secondaires, la rapidité de développement des vaccins, le fait qu'ils n'empêchent pas toute contamination.

Au moment de la mise en place de l'obligation vaccinale, mi-septembre 2021, la moitié des soignants étaient à jour de leur vaccination (52,7 %), près d'un sur cinq s'est mis à jour (17,8 %) et 6,4 % ont démissionné ou envisagé de le faire. Un tiers des professionnels estiment que la mesure a impacté leur vie professionnelle et un quart leur vie personnelle, davantage chez les

opposants mais pas exclusivement. « La prévalence de symptômes évocateurs de dépression et/ou d'anxiété (estimée à l'aide de l'échelle PHQ-4) était plus élevée dans le groupe des professionnels de santé défavorables à l'obligation vaccinale (62, 3% vs 43 % des professionnels favorables). Plus de 70 % des professionnels de santé déclarent avoir été en situation d'épuisement professionnel au cours des 6 mois précédents l'étude, plus souvent parmi les professionnels de santé opposés à l'obligation (79,8 % vs 65,8 %).

#### ◆ Les personnes atteintes de cancer prioritaires dans les laboratoires de biologie médicale



Que ce soit chez Biosoleil ou Eurofins, les personnes atteintes de cancer et devant suivre une chimiothérapie seront prioritaires pour effectuer leur bilan sanguin. Les deux groupes de biologie médicale ont signé une convention avec l'association de patients Awono La'a Yana, comme le relate ce [reportage de Guyane la 1ère](#) (à compter de 8'46). « Les personnes pourront aller au laboratoire avec une carte d'accès et passeront en priorité, sans passer par la file d'attente, explique Catherine Fatacky, présidente de l'association.

Fatiguées, fragiles, malades, immunodéprimées, vulnérables, elles se retrouvaient dans un laboratoire avec d'autres personnes malades et attraper des maladies qui les auraient encore fragilisées. » Pour Marc Ledy, directeur du groupe Biosoleil, cet aménagement sera aisé : « Nous avons déjà une organisation pour des patients urgents et des patients qui demandent une fenêtre de rendez-vous particulière. Ce sont des patients qui doivent être prises en charge dans des conditions qui leur permettent de faire leur bilan et d'avoir rapidement leur résultat sans croiser d'autres patients. »

#### ◆ L'EFS victime d'un incendie



Les locaux de l'Établissement Français du Sang (EFS), à Cayenne, ont été touchés par un incendie, vendredi dernier. Le feu s'est déclaré peu avant midi. Les sapeurs-pompiers en sont venus à bout à 15 heures. Toute activité de laboratoire et de délivrance de produits sanguins labiles a été suspendue pendant ce laps de temps. Les hôpitaux ont été alertés dès 12h30. Vers 13 heures, un complément de plasma lyophilisé a été fourni à l'hôpital de Cayenne en urgence, en mesure de prévention. L'activité normale a pu reprendre vers 15 heures.

Seul le premier étage a été touché. Il regroupe la cuisine/salle de repos, une salle de réunion, des bureaux et une salle informatique. Aucune victime n'est à déplorer. Le stock de produits sanguins labiles n'a pas été touché et l'EFS n'a à déplorer ni perte de produits sanguins, ni de consommables nécessaires à la réalisation des analyses d'immunohématologie. L'ensemble des activités medicotechniques est à ce jour opérationnelle. Stéphane Bégué, directeur de l'EFS Guadeloupe Guyane, et Thierry Poreaux, responsable du site, remercient l'ensemble du personnel pour son sang-froid et son professionnalisme dans la gestion de cet événement.

#### ◆ L'ARS aux couleurs d'Octobre rose

Hier, le personnel de l'Agence régionale de santé s'est paré de rose, à l'occasion du mois de sensibilisation au dépistage du cancer du sein.

Rosine Maroudy et Cora Charles, du comité départemental de la Ligue nationale contre le cancer, se sont jointes aux agents.



### ♦ La Lettre pro désormais disponible en PDF

Ceux d'entre vous qui consultent la Lettre pro directement sur le **site internet de l'Agence Régionale de Santé** l'ont sans doute remarqué : depuis la mi-septembre, la newsletter vous est proposée en PDF. Trois raisons à cela :

- Garantir la sauvegarde des newsletters alors que les plus anciennes archivées sur des serveurs extérieurs à l'ARS ne sont actuellement plus accessibles,
- Faciliter l'archivage pour ceux qui le souhaitent
- Permettre la recherche par mot-clé.

Dans les prochaines semaines, l'intégralité des bientôt 400 numéros vous seront proposés en PDF. Il vous sera ainsi plus facile de retrouver les articles que nous avons consacrés aux thématiques qui vous intéressent.

### ♦ N'oubliez pas les nouvelles rubriques de la Lettre pro !



Depuis mi-septembre, la Lettre pro vous propose quatre nouvelles rubriques :

- Des offres d'emploi pour les professionnels de la santé et du médico-social ;
- Un agenda des rendez-vous en santé ;
- « Ils bougent » pour faire connaître les arrivées, nominations... des professionnels de la santé et du médico-social ;
- « Le Nez dans le PRS » pour vous aider à comprendre les enjeux du Projet régional de santé, actualisé en début d'année et qui constitue la feuille de route en matière d'accès aux soins et de parcours de soins, en Guyane, jusqu'en 2028.

N'hésitez pas à alimenter les trois premières en envoyant vos informations à **[pierre-yves.carlier@ars.sante.fr](mailto:pierre-yves.carlier@ars.sante.fr)**.

## Le nez dans le PRS



**Le Projet régional de santé (PRS)** constitue la feuille de route en matière d'accès aux soins et de parcours de soins, en Guyane, jusqu'en 2028. Elaboré en 2018, il a été profondément modifié du fait de la crise Covid, de la création du GHT, du développement du numérique en santé et, désormais, du projet de CHU de Guyane. Une version révisée a été publiée en 2022. Parce qu'il liste les projets de développement majeurs pour la santé en Guyane, parce

qu'il précise, pour certaines spécialités, les autorisations qui pourront être accordées, nous vous proposons, filière par filière, de découvrir ou redécouvrir son contenu. Pour les activités soumises à autorisation, un tableau précise les autorisations accordées dans le cadre du PRS 1 (2011-2015), les projets initiaux du PRS 2 (2018-2028) et les projets de la version révisée (PRS 2 actualisé). Cette révision propose des autorisations en coupant la Guyane en deux : la zone 1 comprend Cayenne, Matoury et Rémire-Montjoly ; la zone 2, le reste du territoire.

## ■ Chirurgie et chirurgie ambulatoire : les activités à développer à long terme

### Neurochirurgie

Il convient d'assurer le développement de la neurochirurgie sous réserve de la conformité du développement régional de l'offre de soins de la filière en collaboration avec les Antilles dans le cadre du schéma interrégional d'offre de santé (Sios). S'agissant d'une activité à seuil, les études n'ont pas démontré un volume de besoin suffisant pour justifier rapidement l'installation de la neurochirurgie. Toutefois, les délais de transport sanitaire des patients nécessitant une intervention neurochirurgicale sont si importants, qu'ils représentent une perte de chance à la survie nette. A ce titre, il conviendrait de doter le territoire d'une offre neurochirurgicale afin d'assurer aux Guyanais une offre de proximité répondant aux standards de délais et de sécurité recommandés par les sociétés savantes.

### Chirurgie urologique

Dans le cadre de l'exercice partagée de l'équipe mobile territoriale (EMT) d'urologie il convient de développer l'activité sur l'ensemble du territoire. Aussi, il est essentiel d'améliorer l'accès à la chirurgie en centre délocalisé de prévention et de soins (CDPS) par le développement de la télémédecine et des consultations avancées. Il est également nécessaire et indispensable de favoriser le développement d'actions spécifiques de sensibilisation au cancer de la prostate sur le territoire et particulièrement dans les territoires isolés.

### Chirurgie ophtalmologique

La chirurgie ophtalmologique est avant tout une chirurgie ambulatoire. Elle est bien développée au niveau de l'hôpital privé Saint-Gabriel où un créneau de chirurgie ophtalmologique existe tous les jours de la semaine. Néanmoins, celle-ci doit encore être développée pour faire face aux besoins de la population aussi bien dans le secteur privé que publique. Cette chirurgie doit, particulièrement se développer dans l'ouest guyanais où il n'existe aujourd'hui aucune offre. Enfin certaines chirurgies ophtalmologiques non encore existantes sur le territoire doivent être mise en œuvre :

- Prélèvements et greffe de cornée
- Chirurgie du kératocône

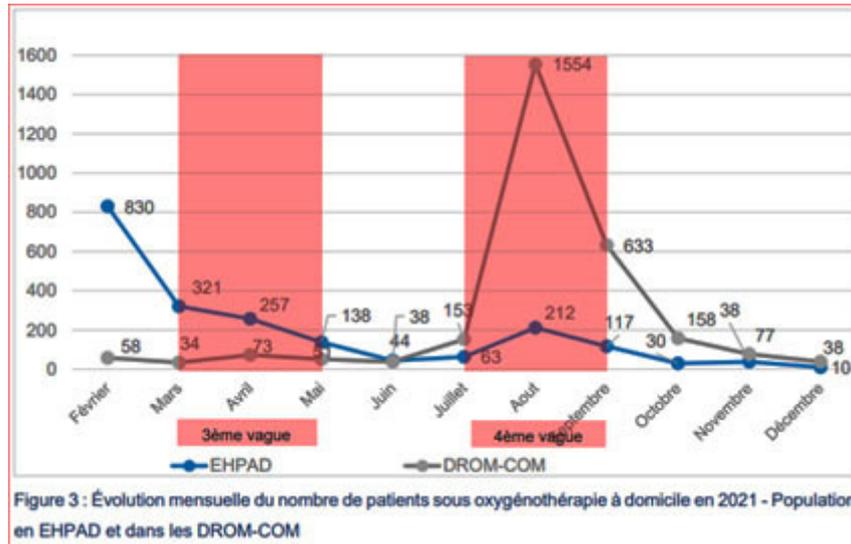
Afin de faire émerger des nouvelles prises en charge et mieux répondre aux besoins, l'ARS souhaite soutenir l'innovation et l'expérimentation, par exemple par l'expérimentation dite « l'article 51 » en attribuant une autorisation d'activité ambulatoire en ophtalmologie aux acteurs extérieurs au secteur hospitalier. En raison du nombre insuffisant d'ophtalmologistes chirurgicaux, du manque d'accès au bloc, et de la non-optimisation de leur temps médical, les délais opératoires sont très longs, de plusieurs mois à années, ce qui complique la prise en charge adéquate des pathologies ophtalmologiques.

### Chirurgie liée aux cardiopathies de l'enfant

Les cardiopathies chez l'enfant représentent la troisième cause de décès chez l'enfant en Guyane après les causes accidentelles et les affections périnatales. L'offre de proximité est rendue d'autant plus nécessaire quand il s'agit d'un enfant, en effet il est courant que les parents soient dans l'incapacité de se déplacer avec l'enfant (pour des raisons économiques, géographiques, ou de situation irrégulière sur le territoire). Compte tenu de la prévalence de cette pathologie, de son impact sur le parcours de vie de l'enfant, et de la nécessité de bénéficier d'une offre de proximité, il est opportun de pouvoir proposer cette offre sur le territoire dans les années à venir.

***Dans la rubrique Le nez dans le PRS de mardi : Chirurgie : les activités à renforcer***

Le groupement Epi-Phare (Cnam + ANSM) a étudié le recours à l'oxygénothérapie à domicile pour une infection à Sars-CoV-2 en 2021, à partir du Système national des données de santé (SNDS). Dans un [rapport publié la semaine dernière](#), il identifie 15 308 patients ayant reçu une oxygénothérapie à domicile l'an dernier. Pour les trois quarts (73,9 %), le prescripteur exerçait principalement dans le secteur libéral. Les Outre-mer comptent pour presque un patient sur cinq (18,7 %). Sans surprise, c'est en août, au moment des pics épidémiques et où la situation était la plus tendue dans les hôpitaux que le plus de patients ont bénéficié de cette prise en charge. Outre-mer, plus de trois patients sur quatre (77,9 %) n'étaient pas vaccinés. Les patients présentaient diverses comorbidités. Parmi les plus fréquente : une hypertension artérielle, une dyslipidémie, des maladies psychiatriques ou des troubles respiratoires.



## Infos

Utile pour votre exercice

### ► Bronchiolite : une foire aux questions et des informations pour les parents



L'ensemble de la Guyane, comme la quasi-totalité de l'Hexagone, est en épidémie de bronchiolite ([lire la Lettre pro de vendredi dernier](#)). Au cours des quinze premiers jours du mois, les urgences ont enregistré une quarantaine de passages pour bronchiolite.

Sur son site internet, [l'Assurance maladie met plusieurs ressources à la disposition des professionnels de santé](#). Elle rappelle que « les professionnels de santé sont au contact direct des parents et sont les plus à même de répondre à leurs inquiétudes. Dans la grande majorité des cas, le diagnostic médical et le traitement relèvent d'une prise en charge de ville. Seule une très petite proportion exige un recours hospitalier. C'est pourquoi il convient d'informer les parents sur les situations qui nécessitent un recours aux professionnels de santé de ville et/ou au système hospitalier. »

Pour les aider, le ministère de la Santé et de la Prévention met à leur disposition [une foire aux questions](#). Il est important aussi de sensibiliser les parents aux mesures de prévention à appliquer dès la sortie de la maternité. Pour diminuer la transmission du virus à l'origine de la bronchiolite, toute la famille (parents, frères et sœurs) et l'entourage proche sont invités à respecter les comportements suivants :

- Se laver les mains pendant 30 secondes, avec de l'eau et du savon avant et après un change, avant tétée, câlins, biberon, repas, etc. (ou avec une solution hydro-alcoolique s'il n'est pas possible de se laver les mains) ;
- Ouvrir les fenêtres de la pièce où le bébé dort au moins 10 minutes par jour pour aérer ;
- Éviter, quand cela est possible, d'emmener son enfant dans les endroits publics confinés (transports en commun, centres commerciaux, etc.) où il risquerait d'être en contact avec des personnes enrhumées ;
- Ne pas partager les biberons, sucettes ou couverts non lavés ;
- Laver régulièrement jouets et doudous ;
- Ne pas fumer à côté des bébés et des enfants ;

Et en cas de rhume :

- Se couvrir la bouche, pour tousser ou éternuer, avec le coude ou la manche ;
- Éviter d'embrasser le bébé sur le visage et sur les mains ;
- Porter un masque quand on s'occupe du bébé.

## Utile pour vos patients

### ► Les produits de défrisage augmentent le risque de cancer du col de l'utérus



Les produits capillaires de défrisage pourraient plus que doubler le risque de développer un cancer du col de l'utérus, selon une étude américaine, publiées dans le **Journal of the National Cancer Institute**. Les auteurs ont suivi plus de 30 000 femmes pendant dix ans. Trois cent cinquante-sept d'entre elles ont développé un cancer du col de l'utérus. Ils ont calculé que le risque, pour une femme n'ayant jamais utilisé ces produits, de développer ce cancer avant 70 ans était de 1,64 % alors qu'il

atteignait 4,05 % chez celles y ayant régulièrement recours. Une femme ayant utilisé de tels produits au cours des douze derniers mois voyait son risque augmenté de 80 %. Les auteurs encouragent la réalisation de recherches sur les produits chimiques associés à ces cancers mais relèvent d'ores et déjà des concentrations plus élevées de parabène et de phtalates chez patientes atteintes de cancer. Ils soulignent également qu'une « absorption percutanée plus élevée de produits chimiques a été observée sur le cuir chevelu par rapport à d'autres parties de la peau comme l'avant-bras, la paume et l'abdomen ».

## Situation épidémiologique



### Le sous-variant BQ1.1 majoritaire en Guyane ; la situation épidémiologique toujours calme

Mardi, la Lettre pro vous signalait que le nouveau sous-variant BQ1.1, dont la part est grandissante dans l'Hexagone, avait été détecté en Guyane. Il y est désormais majoritaire. Les indicateurs virologiques du Covid-19 restent toutefois stables sur le territoire, constate Santé publique France, dans un **point épidémiologique à paraître aujourd'hui**. L'incidence demeure faible, avec 22 cas pour 100 000 habitants. Les indicateurs hospitaliers sont également faibles, avec une nouvelle hospitalisation liée au Covid-19, la semaine dernière.

## Infos chiffres

### Vaccinations

- ◆ **123** vaccinations en 7 jours, du 20 au 26 octobre 2022
- ◆ **41,5 %** des Guyanais de plus de 12 ans sont complètement vaccinés



Pour prendre rendez-vous en pharmacie, chez un médecin de ville ou auprès d'un infirmier libéral : [sante.fr](https://sante.fr)



- ◆ **94 259** cas cumulés (+ **63** en 1 semaine) le 27 octobre 2022
- ◆ **2** patients (=) en hospitalisation conventionnelle
- ◆ **0** patient (=) en réanimation
- ◆ **411** décès (=) en milieu hospitalier

### A nos frontières



- ◆ **81 185** cas (+ **27** en 1 semaine) et **1 390** décès (+**3**) cumulés au 25 octobre 2022
- ◆ **10** (+**2**) patient hospitalisé et **0** (=) patient en soins intensifs

## Offres d'emploi



■ Le Comede, Comité pour la santé des exilés, recrute un **psychologue clinicien – psychothérapeute consultant** en CDI (0,5 à 1 équivalent-temps-plein). Poste basé à Cayenne. Renseignements et candidatures (CV et lettre de motivation) : [arnaud.veisse@comede.org](mailto:arnaud.veisse@comede.org) ou [chloe.abrias@comede.org](mailto:chloe.abrias@comede.org) avec en objet « Candidature psychologue Comede Guyane ».

■ Le Comede, Comité pour la santé des exilés, recrute un **médecin généraliste** en CDI (0,5 à 1 équivalent-temps-plein). Poste basé à Cayenne. Renseignements et candidatures (CV et lettre de motivation) : [chloe.abrias@comede.org](mailto:chloe.abrias@comede.org) ou [olivier.lefebvre@comede.org](mailto:olivier.lefebvre@comede.org) avec en objet « Candidature médecin Comede Guyane ».

**Faites connaître vos offres d'emploi dans la Lettre pro en écrivant à [pierre-yves.carlier@ars.sante.fr](mailto:pierre-yves.carlier@ars.sante.fr)**

## Agenda



### Aujourd'hui

► **Soutenance de thèse** « Impact de la lipoprotéine(a) (Lp(a)) sur les complications macrovasculaires du diabète dans une population multiethnique en Amazonie française », par Sabrina Dordonne, dirigée par le Dr Nadia Sabbah.

► **Dixième colloque du Réseau international de l'animation**, à Cayenne, autour du thème « Animation socioculturelle, changement et innovations sociaux ». Programme et inscriptions :

<https://ria2022.fr/>

► **ANNULE** : ~~Les vendredis du Corevih sur les IST, TPE et Prep, de 13h30 à 15h30.~~

### **Demain**

► « **Fo Zot Savé** » : Le Dr Franck Boteko, président du Collège de cardiologie de Guyane, José Manantsara, président de l'URPS pharmaciens, et le Dr Michèle-Sandra Monlouis-Deva, répondront aux questions de Fabien Sublet sur le dépistage des arythmies cardiaques, à 9 heures sur Guyane la 1ère.

► **Marche des diabétiques**, organisée par l'Association des diabétiques de Guyane, à 6h30 sur la place des Fêtes de Matoury. Ouverte à tous. Inscriptions : 0694 44 59 64.

► **Brunch du groupement d'entraide mutuelle (GEM) Atipa Autisme**, de 10 heures à 14 heures, à Cayenne. Inscription : <https://cally.com/event/attendance/pyxpa52ruvenxik8>

### **30 octobre**

► **Course de la diversité**, de 7 heures à 12 heures, devant la mairie de Rémire-Montjoly. Animations, tests de condition physique, information sur la santé... *Programme et inscriptions* : <https://www.billetweb.fr/course-de-la-diversite-guyane-kourou-2022>

### **Du 15 au 19 novembre**

► **Assises amazoniennes de gynécologie, obstétrique et pédiatrie**, au Royal Amazonia, à Cayenne. Programme complet :

<https://www.linkedin.com/feed/update/urn:li:activity:6978137089510936577/>

Inscriptions : <https://lnkd.in/eZbGu5bU>

### **Les 25 et 26 novembre**

► **Congrès de diabétologie et pathologies métaboliques**, à la mairie de Rémire-Montjoly. Inscriptions : <https://www.helloasso.com/associations/diabete-guyaneobesite/evenements/congres-de-diabetologie-2022>. Conférence grand public le 24 novembre, de 17 heures à 20 heures à la mairie de Rémire-Montjoly.

**Faites connaître vos évènements dans l'agenda de la Lettre pro en écrivant à [pierre-yves.carlier@ars.sante.fr](mailto:pierre-yves.carlier@ars.sante.fr)**

**Le message du jour** 



*Consultez tous les numéros de Covid-19 - La lettre Pro*

**Agence régionale de santé Guyane**

Directeur de la publication : Clara de Bort

Conception et rédaction : ARS Guyane Communication

Standard : 05 94 25 49 89



[www.guyane.ars.sante.fr](http://www.guyane.ars.sante.fr)

[Cliquez sur ce lien pour vous désabonner](#)